

Bring Your Own Device : quelle frontière entre vie privée et sphère professionnelle ?

Mardi 03 décembre 2013
17:00 en Amphithéâtre Jean Moulin

Sciences Po, 13 rue de l'Université

Débat présenté et animé par :

Me Anne-Laure VILLEDIEU

Avocate associée, CMS Bureau Francis Lefebvre

Me Caroline FROGER-MICHON

Avocate, CMS Bureau Francis Lefebvre

Me Prudence CADIO

Avocate, CMS Bureau Francis Lefebvre

Conférence et remise des pulls de l'Ecole de Droit en partenariat avec :

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Le BYOD est un phénomène en pleine expansion consistant à utiliser ses équipements électroniques personnels dans un contexte professionnel.

Des études ont établi que 71% des personnes interrogées avaient déjà utilisé du matériel personnel à des fins professionnelles. Dès lors, se posent des questions de respect de la vie privée du salarié et de protection des données de l'entreprise.

En l'absence de texte spécifique, la pratique des entreprises et la jurisprudence ébauchent des axes de réflexion.

Association des Juristes de SciencesPo

27, Rue Saint Guillaume, 75007 Paris

Site internet : <http://www.ajsp.fr>

Email : evenements.ajsp@gmail.com



/ajsp.sciencespo

AJSP

Association des élèves et diplômés juristes



SciencesPo.